

a réussi à vendre des récoltes supérieures à la moyenne ces dernières années, et ce tout en maintenant les prix à un niveau assez élevé. Comme je le disais, lorsqu'on songe à ce qui se passait au début des années trente, on constate qu'à cette époque, dans ma région, le cultivateur n'a touché parfois que 19c. le boisseau pour son blé. Ce qu'il désire, c'est qu'on continue d'appliquer un programme dans le genre de celui-ci. Il préfère vendre un boisseau, plutôt que deux pour le même prix, et conserver l'autre chez lui.

Le problème que constitue l'excédent de blé n'atteint pas seulement le producteur de l'Ouest, mais l'économie nationale tout entière. Le ministre du Commerce l'a reconnu en formulant une déclaration qu'on trouvera à la page 885 du hansard, et que voici:

A l'heure actuelle, toutefois, je crois qu'il est à peu près entendu que l'intérêt, non seulement du producteur, mais du pays tout entier, exige que la Commission dispose d'une façon rationnelle de ses stocks importants, sans recourir à des méthodes de vente ou de don qui lui seraient inspirées par la peur. L'expérience des années trente est trop présente à notre esprit à tous pour qu'on puisse sérieusement prétendre qu'il faille écouler nos stocks à n'importe quel prix.

Il ajoute même:

On peut donc considérer cette proposition comme une contribution, et même une contribution essentielle, à la stabilité de l'économie du blé dans les provinces des Prairies, et comme une contribution indirecte à la stabilité de l'économie canadienne tout entière.

Pour le cultivateur, cela signifie 15c. le boisseau à l'égard de l'excédent envisagé, soit, au total, quelque chose comme 32 millions de dollars. Cette somme représente un certain pouvoir d'achat mis entre les mains de l'acheteur. Il y a là de quoi aider le producteur de l'Ouest, comme notre économie nationale dans son ensemble.

L'important, en tout ceci, c'est que la mesure est rétroactive. J'aimerais toutefois adresser une proposition au ministre du Commerce. Il pourrait bien arriver, nous l'espérons d'ailleurs, que nous ayons une autre récolte surabondante dans l'Ouest du Canada cette année. Bien entendu, si nous obtenons une autre grosse récolte, nous aurons encore de grandes difficultés d'entreposage. Voici un vœu que je désire exprimer. Quoique je ne crois pas qu'il résolve tout le problème, je pense qu'il aidera beaucoup à remédier à la situation.

Depuis deux ans et demi, je crois que les installations d'emmagasinage se sont beaucoup accrues, pour un supplément d'environ 40 millions de boisseaux. L'une des raisons de cet accroissement, c'est la dépréciation anticipée qui a été offerte aux sociétés de céréales et qui leur permet aux fins d'impôt sur le revenu d'amortir en trois ou cinq

ans, je crois, les entrepôts de céréales qu'elles construisent. Si nous avions une autre récolte surabondante sur les bras, ne serait-il pas possible d'accorder ce privilège également au cultivateur? Si le cultivateur possédait des bâtiments d'emmagasinage approuvés, il pourrait alors, aux fins de l'impôt sur le revenu, réaliser la dépréciation totale de ces bâtiments en trois ou cinq ans. C'est un vœu que j'énonce humblement et que je prie le ministre d'étudier.

**M. Macdonnell:** Monsieur le président, je me lève simplement pour mettre fin à ce qui m'apparaît comme un malentendu qui a été consigné au compte rendu. Cet après-midi, le député d'Acadia a répété ce qui s'est dit bien des fois ici, savoir que nous pourrions augmenter sensiblement nos ventes à la Grande-Bretagne, si nous étions disposés à accepter des livres sterling en échange. Selon moi, on est tout à fait dans l'erreur à ce propos. Les Anglais n'y consentiraient pas. A la vérité, cela reviendrait tout simplement à prêter de l'argent à la Grande-Bretagne. Il me semble que les Anglais ont bien dit qu'ils ne voulaient pas commercer de cette façon. Ne l'ont-ils pas déclaré officiellement? Si c'est bien vrai, il serait regrettable de ne pas rectifier ce qui s'est dit ici. Le ministre voudra sans doute confirmer mes dires, s'ils sont exacts. Nous éprouvons tellement d'embarras à propos de choses incertaines et perplexes dans le domaine de la finance internationale qu'il serait très regrettable d'y ajouter en parlant d'accepter des livres sterling en échange, expression qui, autant que je puisse comprendre, ne signifie rien du tout. Si tel est le cas, il vaut sans doute mieux que cela soit consigné au compte rendu.

**M. le président:** Le projet de résolution est-il adopté?

**Le très hon. M. Howe:** Monsieur le président, on m'a demandé d'aborder un point ou deux dont ont parlé certains préopinants et je pense donc que je ferai quelques remarques pour clore ce débat. Je vous ferais observer que depuis quelques jours nous discutons le programme du Gouvernement destiné à aider le cultivateur à faire face à une situation exceptionnelle. On nous a dit qu'une partie du programme est terrible et incroyable, et on l'a qualifiée de noms ahurissants; on a dit par ailleurs que l'autre partie était merveilleuse. Comment se fait-il que personne n'ait eu l'esprit de les additionner, d'en extraire une moyenne, et de reconnaître que les résolutions, à elles deux, forment un tout acceptable.

**M. McCullough (Moose-Mountain):** Qui s'est servi du mot "merveilleux"?